

DELEGATION DE M. Joël QUANCARD

D -20070251

**Société Bordelaise de Sports et Loisirs. Modification des tarifs.
Avis. Autorisation.**

Monsieur Joël QUANCARD, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Par contrat, en date du 20 décembre 2002, notre Collectivité a confié à la Société Bordelaise de Sports et Loisirs, sous forme de régie intéressée, l'exploitation de divers équipements municipaux.

Conformément à l'article 20 du dit contrat la Société Bordelaise de Sports et Loisirs a sollicité l'autorisation d'appliquer, à compter du 1^{er} septembre 2007 les tarifs ci-annexés.

Toute modification tarifaire devant faire l'objet de l'accord de notre Assemblée, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser l'application de ces nouveaux tarifs à compter du 1^{er} septembre 2007.

BOWLING		
TARIF PUBLIC	2006/2007	2007/2008
<i>Avant 21H, tous les jours</i>		
la partie	3,50 €	3,50 €
les 3 parties	7,50 €	7,90 €
les 10 parties	29,00 €	30,00 €
la partie "Etudiants"	2,80 €	3,00 €
Les 10 parties « Etudiants »	-	25,00 €
<i>Après 21H, tous les jours sauf samedi</i>		
la partie	5,00 €	5,00 €
les 3 parties	12,00 €	12,90 €
les 10 parties	42,00 €	45,00 €
la partie "Etudiants"	4,30 €	4,50 €
Les 10 parties « Etudiants »	-	39,00 €
<i>Samedi soir, après 21H</i>		
la partie	6,00 €	6,00 €
la partie "Etudiants"	5,50 €	5,50 €
TARIF GROUPES (+ 10 personnes) la partie		
Hors week end et jours fériés	3,80 €	3,00 €
Week end et jours fériés	4,80 €	4,50 €
<i>Comité d'entreprise</i>		
Hors week end et jours fériés, après 21H	2,80 €	4,50 €
Hors week end et jours fériés avant 21H	-	3,00 €
Week end et jours fériés, après 21H	5,50 €	5,50 €
TARIF CENTRE DE LOISIRS (la partie)		
<i>Tous les jours après 14H et avant 21H, week end et jours fériés</i>		
<i>de mars à octobre</i>		
Bordeaux	2,00 €	2,10 €
Hors Bordeaux	2,55 €	2,60 €
<i>de novembre à février</i>		
Bordeaux	2,10 €	2,30 €
Hors Bordeaux	2,65 €	2,70 €
<i>Tous les matins (jusqu'à 12H) hors week end et jours fériés</i>		
Bordeaux	1,50 €	1,75 €
Hors Bordeaux	2,00 €	2,10 €
<i>Juillet/Août (tous les jours hors week end et jours fériés)</i>		
	1,50 €	1,75 €

Séance du lundi 30 avril 2007

TARIF SCOLAIRES		
Bordeaux	1,20 € par élève	1,50 € par élève
Hors Bordeaux	1,50 € par élève	1,80 € par élève
TARIFS SPECIAUX		
<i>Location 16 pistes (à l'heure avec minimum de 3H)</i>		
Du lundi au jeudi	380,00 €	380,00 €
Vendredi soir, veille de fêtes et jours fériés	540,00 €	540,00 €

STADIUM		
TARIF PUBLIC	2006/2007	2007/2008
<i>Novembre à Mars</i>		
Baptême de piste sans location de vélo	10,50 €	10,50 €
Carte 12 séances	85,00 €	89,00 €
<i>Avril à Octobre</i>		
Baptême de piste sans location de vélo	7,00 €	7,00 €
Carte 12 séances	55,00 €	55,00 €
<i>Location de vélos (toutes périodes) par séance</i>		
Aluminium	1,50 €	1,50 €
Compétition	2,50 €	2,50 €
Carbone	3,50 €	3,50 €
TARIF CE par séance		
Carnet de 50 séances sans location de vélo (nov à mars)	350,00 €	350,00 €
Carnet de 50 séances sans location de vélo (avril à oct)	-	200,00 €
<i>Location de vélos</i>		
Aluminium	-	1,00 €
Compétition	-	1,50 €
Carbone	-	2,50 €
TARIF SCOLAIRES par séance, par élève		
<i>Vélo avec moniteur et Athlétisme</i>		
Bordeaux par élève	1,90 €	1,90 €
Hors Bordeaux par élève	2,65 €	2,65 €
<i>Autres activités sans moniteur Bordeaux la salle</i>		
	-	20,00 €
<i>Autres activités sans moniteur Hors Bordeaux la salle</i>		
	-	25,00 €

Séance du lundi 30 avril 2007

TARIF CENTRES DE LOISIRS avec moniteur		
Bordeaux (+ de 8) par enfant	4,05 €	4,05 €
Hors Bordeaux (+ de 8) par enfant	5,25 €	5,25 €
MANIFESTATIONS		
	2006/2007	2007/2008
Salle nue une journée, sans aménagements	10 000,00 €	10 000,00 €
Tarif dégressif si l'utilisation est prévue pour plusieurs jours consécutifs 2 ^{ème} jour : 20%, 3 ^{ème} jour et au-delà : 50%		
Pour une journée d'utilisation pour préparation sans spectacle	3 200,00 €	3 200,00 €
Salle nue une journée, sans aménagement pour une manifestation de haut niveau à caractère sportif	950,00 €	1 000,00 €
<i>Location des bars</i>		
Par bar et par jour	750,00 €	750,00 €
Pour une manifestation sportive à entrée payante	125,00 €	125,00 €
Pour une manifestation sportive à entrée non payante	80,00 €	80,00 €
<i>Une heure d'utilisation du vélodrome</i>		
Hiver (septembre à avril)	200,00 €	200,00 €
Eté (mai à août)	125,00 €	125,00 €
Sans public, toute saison	80,00 €	80,00 €
Une heure d'entraînement ou de compétition non payante	Gratuité dans le cadre d'un plafond d'heures/an par club, et sur convention mais paiement d'une abonnement annuel de 37 € TTC pour le cyclisme et 12 € TTC pour l'athlétisme	Gratuité dans le cadre d'un plafond d'heures/an par club, et sur convention mais paiement d'une abonnement annuel de 38 € TTC pour le cyclisme et 13 € TTC pour l'athlétisme
<i>Nettoyage de la salle</i>		
De 200 à 1 00 spectateurs	500,00 €	500,00 €
De 1 00 à 3 000 spectateurs	1 200,00 €	1 200,00 €
Plus de 3 000 spectateurs	1 500,00 €	1 500,00 €

TENNIS ET BADMINTON

Tennis	2006/2007	2007/2008
Horaires des heures pleines en semaine	17H - 22H 9H - 17H 14H - fermeture 9H - 14H	
Horaires des heures creuses en semaine		
Horaires des heures pleines les week-ends		
Horaires des heures creuses les week-ends		

Séance du lundi 30 avril 2007

<i>Location à l'heure</i>		
Heures pleines	16,00 €	16,00 €
Heures creuses	10,00 €	10,50 €
Scolaires	7,80 €	7,80 €
<i>Carte d'abonnement 12H</i>		
Heures pleines	160,00 €	160,00 €
Heures creuses	95,00 €	105,00 €
<i>Location 6 mois</i>		
Heures creuses	160,00 €	160,00 €
Heures pleines fin de semaine	-	320,00 €
<i>Location 12 mois</i>		
Heures pleines	545,00 €	550,00 €
Heures creuses	250,00 €	260,00 €
<i>Carte d'abonnement 2 mois été (9 heures)</i>		
Heures pleines et heures creuses	70,00 €	80,00 €
Half court (toutes périodes)	5,00 €	5,00 €

Badminton	2006/2007	2007/2008
<i>Location à l'heure</i>		
Heures pleines	8,50 €	8,60 €
Heures creuses	5,20 €	5,30 €
Scolaires	1,00 € par élèves	1,20 € par élève
Centres de Loisirs (par court)	4,00 €	4,50 €
<i>Abonnement 12H</i>		
Heures pleines	85,00 €	89,00 €
Heures creuses	52,00 €	55,00 €
<i>Location 6 mois</i>		
Heures creuses	85,00 €	90,00 €
Heures pleines fin de semaine	-	180,00 €
<i>Location 12 mois</i>		
Heures pleines	220,00 €	220,00 €
Heures Creuses	120,00 €	130,00 €
<i>Carte d'abonnement 2 mois été (9 heures)</i>		

Séance du lundi 30 avril 2007

Heures pleines et heures creuses	40,00 €	45,00 €
----------------------------------	---------	---------

PATINOIRE

	2006/2007	2007/2008
Tarif plein	4,00 €	4,50 €
Enfants - 10 ans	2,00 €	2,00 €
Abonnement 12 entrées (résidents bordelais)	35,00 €	40,00 €
Abonnement 12 entrées (non résidents bordelais)	40,00 €	45,00 €
Entrée "promotion"	3,00 €	3,00 €
Abonnement 3 entrées avec location patins	15,00 €	15,60 €
Soirée avec animation (l'entrée)	5,00 €	5,50 €
Location de patins (à l'unité)	3,00 €	3,00 €
Abonnement location de patins (12)	30,00 €	Non reconduit
Location pour séance - 2H et enfants - 5ans	gratuit	gratuit
Parent accompagnateur	1,00 €	1,00 €
Comité d'entreprise (entrée + patins)	5,00 €	5,50 €
Groupes (entrée + patins)		
Scolaire Ville de Bordeaux (par élève)	1,90 €	1,93 €
Scolaire autres villes (par élève)	2,60 €	2,20 €
Scolaire sans moniteurs Ville de Bordeaux	1,20 €	1,20 €
Scolaire sans moniteurs autres villes	1,50 €	1,50 €
Centre de Loisirs (tarifs par enfant)		
Ville de Bordeaux de 8 à 40 enfants	4,20 €	4,20 €
Autres Villes de 8 à 40 enfants	4,60 €	4,50 €
Ville de Bordeaux + 40 enfants	3,40 €	3,40 €
Autres Villes + 40 enfants	3,70 €	3,70 €
Affûtage patins	4,50 €	4,50 €
Séance de Kart sur Glace		
Session (7 minutes)	12,50 €	12,50 €
Carnet de 10 sessions	100,00 €	100,00 €
Etudiants	9,70 €	9,90 €
Groupes	9,70 €	9,70 €
Locations Diverses		
Une heure d'entraînement pour un Club Bordelais (HT)	70,00 €	70,00 €
Une salle de réunion dans la patinoire	35,00 €	35,00 €

TARIFS DE LOCATION DE LA PATINOIRE MERIADECK

Les tarifs en euros sont identiques à 2006/2007
L'augmentation porte uniquement sur un accroissement de 1% du pourcentage constituant les frais de location de salle.

1. Mise à disposition de la salle hors glace	2006/2007	2007/2008
spectacle assis et/ou debout avec tribune mise en place par producteur	10% de la recette brute diminuée de la TVA 8% à partir du 2° jour pour un même spectacle avec un minimum quotidien garanti de 8 000 €HT	10% de la recette brute diminuée de la TVA 8% à partir du 2° jour pour un même spectacle avec un minimum quotidien garanti de 8 000 €HT
spectacle assis et/ou debout sans tribune	11% de la recette brute diminuée de la TVA 9% à partir du 2° jour pour un même spectacle avec un minimum quotidien garanti de 8 000 €HT	11% de la recette brute diminuée de la TVA 9% à partir du 2° jour pour un même spectacle avec un minimum quotidien garanti de 8 000 €HT
spectacle (toutes configuration) dont au moins la moitié des places sont à un prix unitaire égal ou inférieur à 30 €	- 1% sur chaque pourcentage avec un minimum garanti de 7 000 €	- 1% sur chaque pourcentage avec un minimum garanti de 7 000 €
si entracte d'au moins 20 minutes	-5% sur le montant locatif	-5% sur le montant locatif

Scène livrée montée pour l'heure du get-in avec les caractéristiques de base ci-après : 21,96m d'ouverture, 12,20m de profondeur (9 mailles par 5 mailles), 1,40m de hauteur, arrière scène à 1m des balustrades, 2 escaliers, 1 jupe de scène, 10 praticables de 2m par 1m à hauteur variable pour la régie, compris dans le montant de la location Prix du m ² modifié	4,60 €	4,60 €
dans le cas où le spectacle nécessiterait une scène particulière sans utilisation de la scène de la patinoire, une remise pourrait être accordée sur le montant locatif sans toutefois que le montant final soit inférieur au minimum garanti quotidien	- 1 100	-1100

2. Mise à disposition de la salle en glace	2006/2007	2007/2008
--	-----------	-----------

Séance du lundi 30 avril 2007

spectacle sur glace semi-couverte sans ou avec tribune mise en place par producteur	8% de la recette brute diminuée de la TVA avec un minimum quotidien garanti de 8 000 € HT	8% de la recette brute diminuée de la TVA avec un minimum quotidien garanti de 8 000 € HT
spectacle sur glace patinoire complète (forfait)	6 000 €	6 000 €
si entracte d'au moins 20 minutes	-5% sur le montant locatif	-5% sur le montant locatif
Compétition ou spectacle organisé par un club bordelais avec public (forfait horaire)	100 €	2% de la recette avec un minimum horaire de 100 €

3. Mise à disposition de la salle en période sans glace	2006/2007	2007/2008
<i>Tarif association</i>		
Piste seule	-	500 €
Piste et gradins	-	950 €

4. Mise à disposition de la salle hors public	2006/2007	2007/2008
jour de montage ou démontage sans ouverture au public (forfait)	3 200 €	3 200 €

5. Mise à disposition de la salle VIP	2006/2007	2007/2008
Salle VIP	700 €	400 €
Salle VIP pour un club sportif	100 €	100 €
Un étage du hall	-	250 €

Séance du lundi 30 avril 2007

6. Heures de spectacle après minuit	2006/2007	2007/2008
En cas de prolongation du spectacle (forfait par heure)	-	200 €

TARIFS DES PRESTATIONS

1. fluides (eau, électricité, chauffage)	2006/2007	2007/2008
forfait fluides du 1er mai au 30 septembre, par jour de spectacle	300 €	400 €
forfait fluides du 1er octobre au 30 avril, par jour de spectacle	700 €	800 €

2. nettoyage	2006/2007	2007/2008
spectacle assis, par séance	1 200 €	1 200 €
spectacle assis/debout, par séance	1 400 €	1 400 €
permanence loges/catering 3 heures, par jour de spectacle	75 €	75 €
nettoyage rapide salle entre deux représentations un même jour, en fonction du nombre demandé	115 €	115 €
nettoyage pour les manifestations sportives organisées par les clubs bordelais	gratuit	gratuit

3. sécurité et gestion du public	2006/2007	2007/2008
<i>Personnel ERP, pompiers, protection civile :</i>		
pour un spectacle assis, par séance	750 €	750 €
pour un spectacle debout, par séance	900 €	900 €
agents de sécurité	refacturation d'une prestation extérieure	refacturation d'une prestation extérieure
contrôle et sous-contrôle, pendant 2H30	45 €	54 €

Séance du lundi 30 avril 2007

contrôle entrée PMR, pendant 1H30	-	29 €
chef placeur, pendant 2H30	50 €	65 €
placeurs, pendant 2H	36 €	42 €
En cas de remplacement, forfait pour 100 personne à replacer	-	42 €

4. location d'espace dans le hall	2006/2007	2007/2008
spectacle assis, par jour de spectacle	100,34 €	100,34 €
spectacle debout, par jour de spectacle	179,77 €	179,77 €

5. location de matériel appartenant à la patinoire	2006/2007	2007/2008
crash barrières, installées par vos soins et démontées par les agents de sécurité, par spectacle	305 €	305 €
chariot élévateur, par jour	120 €	120 €
Installations des fonds de scène et occultations des côtés fournis par la salle	2 000 €	2 000 €

ADOpte A L'UNANIMITE

D -20070252

Antennes sportives de Bordeaux-Lac. Requalification du terrain n° 24. Demande de subvention. Autorisation.

Monsieur Joël QUANCARD, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a décidé de requalifier les antennes sportives de Bordeaux - lac en remettant à niveau les installations existantes et en améliorant les conditions d'accueil des usagers (clubs, scolaires et étudiants des écoles élémentaires, des collèges et des lycées).

Les travaux de transformation des surfaces des terrains de sport n°14 et 25 sont en cours.

S'agissant du terrain n° 24, il est projeté de le reconvertir en gazon synthétique conforme au règlement de la Fédération Française de Football, avec une aire de jeu de 105 m x 68 m.

La Ville sera donc en mesure de répondre qualitativement et quantitativement aux nombreuses demandes provenant des clubs sportifs en recherche de surfaces de jeux modernes et appropriées aux différents usages, quelque soit la météorologie.

Compte tenu de ses caractéristiques, cette opération, d'un coût prévisionnel de 708.869,75 €HT bénéficie du soutien de l'Etat au titre des Fonds Sastre et peut également être soutenue par le Conseil Général de la Gironde dans le cadre du contrat opérationnel 2007, selon le plan de financement suivant :

Conseil Général de la Gironde	270.000,00 €
Etat/Fonds Sastre	103.696,56 €
Ville de Bordeaux	335.173,19 €

TOTAL H.T.	708.869,75 €

Dans l'éventualité où un de ces cofinancements serait moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Solliciter auprès du Conseil Général l'octroi de ce cofinancement
- Signer tout document afférent à ce cofinancement
- Procéder à son encaissement.

M. QUANCARD. -

Monsieur le Maire, délibération 251 : comme chaque année nous votons une évolution des tarifs des équipements gérés par le groupe Axel Véga pour la nouvelle saison.

La délibération 252 consiste à obtenir des subventions pour requalifier un terrain - encore un- des antennes du Lac, qui sera reconverti en gazon synthétique. Cela nous garantit une bien meilleure occupation de ces terrains des antennes par un club.

M. LE MAIRE. -

Y a-t-il des questions là-dessus, mes chers collègues ?

(Aucune)

ADOPTE A L'UNANIMITE